

# LE BULLETIN

MUNICIPAL  
de Saint-Joseph-du-Lac

Printemps-été 2020

**NOUVEAU  
RÈGLEMENT  
SUR LES  
PESTICIDES**

p. 8

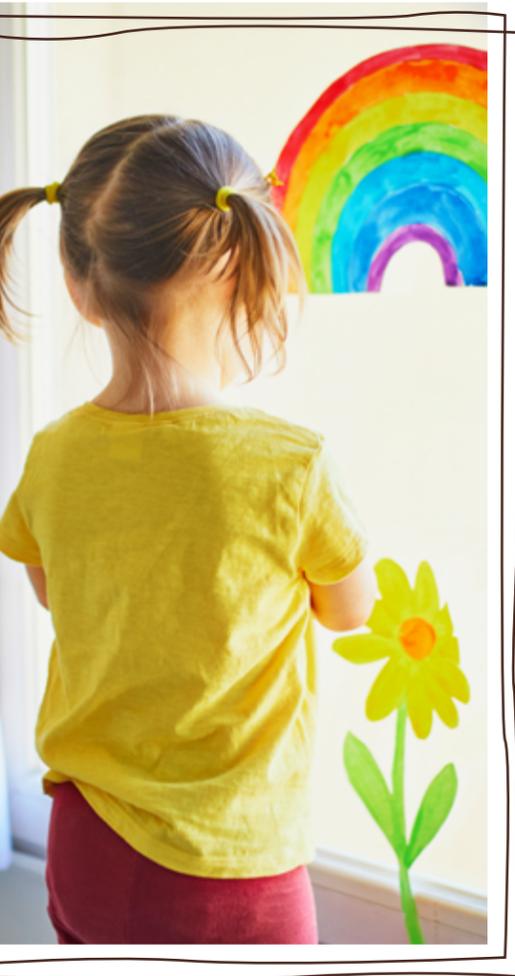
**ACTIVITÉS  
DE LOISIRS**

Inscription dès le 25 mai

p. 14



SAINT-JOSEPH-DU-LAC



Les séances ordinaires du conseil municipal ont lieu à 20h, le premier mardi de chaque mois, à la salle municipale de l'hôtel de ville (1110, chemin Principal).

Réalisations du conseil .....	4
Environnement .....	8
Urbanisme .....	11
Finances .....	12
Travaux publics .....	13
Sécurité civile .....	13
Loisirs .....	15
Messages municipaux .....	23
Babillard communautaire .....	23



**ALEXANDRA LAUZON** | DISTRICT DU BERCEAU  
alauzon@sjdl.qc.ca

- **Présidente :**  
Comité consultatif en circulation et transport
- **Vice-présidente :**  
Comité des loisirs, de la culture et du tourisme
- **Délégué au C.A. :**  
Conseil d'établissement de l'école Rose-des-Vents  
Comité consultatif agricole



**MARIE-JOSÉE ARCHETTO** | DISTRICT DES SABLES  
mjarchetto@sjdl.qc.ca

- **Présidente :**  
Comité consultatif d'urbanisme (CCU)
- **Vice-présidente :**  
Comité consultatif en circulation et transport (CCCT)



**RÉGENT AUBERTIN** | DISTRICT DE LA BAIE  
raubertin@sjdl.qc.ca

- **Président :**  
Comité en sécurité publique et en mesures d'urgence
- **Vice-président :**  
Comité horticole  
Comité des loisirs, de la culture et du tourisme
- **Délégué au C.A. :**  
Comité d'administration, des ressources humaines et des relations de travail  
Office régional d'habitation (ORH)



**MICHEL THORN** | DISTRICT DES COTEAUX  
mthorn@sjdl.qc.ca

- **Président :**  
Comité consultatif en circulation et transport (CCCT)  
Comité sur l'eau de Saint-Joseph-du-Lac et Pointe-Calumet  
Comité horticole
- **Vice-président :**  
Comité d'administration, des ressources humaines et des relations de travail  
Comité consultatif d'urbanisme  
Comité local du patrimoine (CLP)



**ALEXANDRE DUSSAULT** | DISTRICT DE LA VALLÉE  
adussault@sjdl.qc.ca

- **Président :**  
Comité des loisirs, de la culture et du tourisme
- **Vice-président :**  
Comité en sécurité publique et mesures d'urgence
- **Délégué au C.A. :**  
Relation scolaire et conseil d'établissement de l'école du Grand-Pommier



**LOUIS-PHILIPPE MARINEAU** | DISTRICT DU DOMAINE  
lpmarineau@sjdl.qc.ca

- **Président :**  
Comité consultatif en environnement (CCE)
- **Vice-président :**  
Comité sur l'eau de Saint-Joseph-du-Lac et Pointe-Calumet
- **Délégué au C.A. :**  
Tricentris  
Régie d'assainissement des eaux de Deux-Montagnes  
Régie de traitement des eaux usées de Deux-Montagnes

## MOT DU MAIRE BENOIT PROULX



bproulx@sjdl.qc.ca

- **Délégué au C.A. :**  
Régie de police

**Cette édition est électronique seulement! Pour obtenir une copie imprimée par la poste, faites le 450 623-1072.**

Chers concitoyens,  
et concitoyennes,

Je suis heureux de vous présenter ce bulletin municipal printemps et été 2020.

En effet, en raison des circonstances inhabituelles que nous connaissons, il nous est impossible d'offrir une session printanière. C'est pourquoi nous avons retardé la parution du bulletin et l'avons jumelé à l'édition estivale.

### Crise mondiale, achat local

Depuis la mi-mars 2020, nous vivons ensemble des moments inattendus qui nous forcent à modifier nos habitudes de vie. Fermeture de la bibliothèque, des parcs, annulation des cours, fermetures obligées de commerces... l'étendue de cette crise est énorme et touche la planète entière. Ceux qui me connaissent le savent : l'achat local me tient beaucoup à coeur. Je profite donc de l'occasion pour vous demander d'encourager le plus possible notre économie locale, pendant et après cette pandémie. Nos agriculteurs et nos commerçants ont plus que jamais besoin de notre soutien. Je sais que je peux compter sur la solidarité des joséphois dans cette crise. Tout comme vous, je souhaite un retour à la normale le plus vite possible.

### Saison estivale et camp de jour

Pour le moment, l'inscription à la session estivale et au camp de jour est maintenue, mais reportée au 19 mai 2020. S'il devait y avoir des changements, nous vous en informerons en temps et lieu. Les activités estivales demeurent également maintenues au calendrier comme prévu. Il est toutefois possible que les choses changent rapidement.

### Du désinfectant signé Domaine Lafrance

Je tiens à remercier chaleureusement Éric Lafrance et Julie Hubert, qui ont offert à la population joséphoise des bouteilles de désinfectant créé à base de leur Alambic, à même leur distillerie. Ce geste généreux est louable et je sais que les joséphois apprécieront grandement.

### Surveillance de la crue printanière

Progressivement, la municipalité communique avec les résidents dont l'immeuble est susceptible d'être touché par une inondation, au rythme des prévisions des experts. En effet, grâce aux efforts concertés de la municipalité et du ministère de la Sécurité publique dans le cadre de l'élaboration d'un projet d'ouvrages de protection contre les crues printanières, Saint-Joseph-du-Lac est désormais dotée d'un outil détaillant les divers seuils de vulnérabilité des immeubles situés en zone inondable. Cet outil indique les niveaux géodésiques associés à chaque bâtiment et permet à nos employés d'évaluer précisément les besoins de protection des immeubles selon le niveau de l'eau, et d'agir en prévention, au besoin.

### Les médias sociaux : pour être à l'affût

Depuis le début de la pandémie, la municipalité communique souvent de nouvelles informations pertinentes sur sa page Facebook, qu'elles proviennent des autorités gouvernementales ou encore qu'elles émanent directement de la municipalité. Dans ce contexte de pandémie, alors que les choses changent quotidiennement, force est d'admettre que l'instantanéité des réseaux sociaux et la force de frappe rapide ont été maintes fois démontrées. Je vous encourage donc, si ce n'est pas déjà fait, à vous abonner pour ne rien manquer : facebook.com/SaintJosephduLac.

Au nom du conseil municipal, je vous souhaite un été ensoleillé et rempli d'espoir.

**Comme le dit le premier ministre : ça va bien aller!**

**Benoit Proulx**  
Maire

SUIVEZ-NOUS  
SUR **facebook**

facebook.com/SaintJosephduLac

## LES SÉANCES DU CONSEIL MUNICIPAL TENUES À HUIS CLOS JUSQU'À NOUVEL ORDRE

En raison de la pandémie de la COVID-19, les séances du conseil municipal se dérouleront à huis clos et par vidéoconférence, jusqu'à nouvel ordre.

Afin de réunir toute l'information relatives aux séances malgré leur tenue à huis clos, une page spéciale a été créée sur le site internet de la municipalité. Elle recense les ordres du jour, les procès-verbaux, les enregistrements des vidéoconférences, les règlements et une transcription de la période des questions.

Toute l'information ici : [www.sjdl.qc.ca/huiscloscovid19](http://www.sjdl.qc.ca/huiscloscovid19)



Légende pour la photo : Le conseil municipal Joséphois (debout) accompagne les petits conseillers à leur place dans la salle du conseil.

## LE PETIT CONSEIL MUNICIPAL a de grandes ambitions!

Le 10 décembre dernier, le conseil municipal a accueilli 7 élèves de 6<sup>e</sup> année des écoles Rose-des-Vents et du Grand-Pommier, pour la tenue du Petit conseil municipal.

Les 7 élèves, pigés au hasard parmi les participants au concours, ont ainsi pu présenter le projet qu'ils aimeraient réaliser à Saint-Joseph-du-Lac s'ils étaient membres du conseil municipal. Maison de la culture, resserrement des règlements en matière de compostage, skate park... force est d'admettre que les petits conseillers ont fait valoir leurs idées avec entrain et conviction!

Grâce à cette initiative, les jeunes comprennent davantage le rôle des élus dans la communauté en plus de vivre une expérience unique!

## CONCOURS PHOTO 2020 : « UNE MUNICIPALITÉ VIVANTE! »



Le concours est ouvert aux résidents, visiteurs et amoureux de Saint-Joseph-du-Lac!

Saint-Joseph-du-Lac est sans contredit une municipalité dynamique, et ce, en toutes saisons! Qu'il s'agisse de marches hivernales en famille, d'éclosion de la végétation au printemps, d'événements municipaux estivaux ou encore d'activités agrotouristique en constante évolution, la vie à Saint-Joseph-du-Lac est bel et bien vivante.

- Les photographes doivent être âgés de 12 ans et plus.
- Les photos doivent avoir été prises sur le territoire de Saint-Joseph-du-Lac (il est important de mentionner l'endroit de la prise de la photo).
- Le poids des photos soumises doit être supérieur à 2 mo.
- Les photos doivent être prises en format horizontal.

Date limite de participation : 31 octobre 2020

Pour participer, consultez la marche à suivre au [sjdl.qc.ca/concours](http://sjdl.qc.ca/concours) ou écrivez à l'adresse [communication@sjdl.qc.ca](mailto:communication@sjdl.qc.ca)!

## PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2020

Le 10 décembre 2019, le conseil municipal a adopté un budget de 9,2M \$ pour 2020.

REVENUS		
Taxes municipales	5 494 723 \$	59,8 %
Compensation services municipaux	1 914 567 \$	20,8 %
Paiement tenant lieu de taxes	99 751 \$	1,1 %
Services rendus	705 293 \$	7,7 %
Recettes de sources locales	489 300 \$	5,3 %
Revenus de transferts	483 161 \$	5,3 %
<b>TOTAL</b>	<b>9 186 795 \$</b>	
DÉPENSES		
Administration générale	1 163 829 \$	12,7 %
Sécurité publique	1 892 525 \$	20,6 %
Transport	1 605 202 \$	17,5 %
Hygiène du milieu	1 832 179 \$	19,9 %
Santé et bien-être	51 923 \$	0,6 %
Urbanisme	503 721 \$	5,5 %
Loisirs et culture	1 224 074 \$	13,3 %
Remboursement de la dette, affectations et autres financements	913 342 \$	9,9 %
<b>TOTAL</b>	<b>9 186 795 \$</b>	

Pour l'année 2020, des dépenses de plus de 4 M\$ sont cumulées au Programme triennal d'immobilisations. Parmi les projets de l'année, on compte notamment la construction d'une installation visant à traiter le manganèse à la source dans l'eau, la mise à jour du parc Cyprien-Caron et la création d'un nouveau parc sur le croissant Dumoulin.

De plus, un montant important sera attribué aux travaux de pavage qui seront réalisés sur les rues Julien, Vicky et Caron.



### RENCONTRES ET ACTIVITÉS INTERGÉNÉRATIONNELLES

Dans le cadre de la Politique pour les familles, les aînés et de saines habitudes de vie, la Municipalité est fière de contribuer à la réalisation d'activités intergénérationnelles entre les aînés résidant à l'Office régionale d'habitation et les jeunes du groupe 4 ans de la garderie éducative Souvenirs d'enfance.

En effet, la Municipalité fournit le transport des jeunes vers la garderie pour faciliter ces rencontres enrichissantes. Ateliers culinaires, bricolages, jeux... ces moments privilégiés laissent des souvenirs indélébiles chez les participants!

### LA JOURNÉE CHOCOLAT CHAUD : UN ÉVÉNEMENT DES PLUS APPRÉCIÉS!

Le 1<sup>er</sup> février dernier se déroulait la journée chocolat chaud, qui a rassemblé environ 300 personnes au parc Jacques-Paquin. Pour une première fois, l'événement a commencé à 11 h plutôt qu'à 13 h : les participants ont donc pu pleinement profiter du soleil, à son zénith!

La démonstration de sculpture sur glace a impressionné petits et grands, tandis que les traditionnels tours de calèche, jeux gonflables et activités de patinage libre ont fait le bonheur des festivaliers. La présence d'une mascotte de « baby shark » a amusé les enfants présents... et la chanson est fort probablement restée accrochée aux lèvres des festivaliers pour le reste de la journée! Des membres du conseil municipal ont servi chocolat chaud, café et bouillon de poulet aux festivaliers qui souhaitaient se réchauffer un peu.

À l'an prochain!



### REPORT DE LA PREMIÈRE ÉDITION DE LA SORTIE DES SAVEURS



*Saint-Joseph-du-Lac, toujours de saison!*

Dans le contexte bien particulier de la pandémie de la COVID-19, le conseil municipal de Saint-Joseph-du-Lac a pris la difficile décision de reporter d'un an la 1<sup>ère</sup> édition de l'événement agrotouristique **La sortie des saveurs, qui se déroulera désormais en juin 2021.**

Bien que cette décision nous attriste, nous croyons qu'il s'agit de la meilleure alternative, et ce, pour toutes les parties engagées dans ce projet depuis maintenant près d'un an.

Malgré ce report inattendu, tout le travail effectué n'est pas perdu, au contraire! Forts de cette expérience, nous reviendrons, en 2021, plus motivés que jamais à offrir à la population l'événement rassembleur et festif que nous imaginons depuis plusieurs mois.

Au nom du conseil municipal, je remercie chaleureusement toutes les personnes qui ont travaillé avec passion et cœur sur ce projet jusqu'à présent, soit les producteurs agricoles joséphois, les exposants qui ont réservé leur emplacement, les partenaires financiers qui nous accordent leur confiance malgré le report, et les employés municipaux qui se sont dévoués au projet.

Ce n'est que partie remise pour 2021!



### DE JEUNES ATHLÈTES JOSÉPHOIS RÉCOMPENSÉS

Dans le cadre de la Politique d'aide financière à la jeunesse, le conseil municipal a remis bourses et certificats à 12 jeunes athlètes, ayant représenté la municipalité lors de compétitions régionales, provinciales, nationales ou internationales en 2019. Cette mesure d'aide s'inscrit dans la Politique d'aide financière à la jeunesse, laquelle vise à encourager les jeunes à se dépasser tout en allégeant le coût des activités pour les parents.

La performance de ces jeunes a ainsi été soulignée :

- **Nathan Audet** : compétition régionale de baseball;
- **Antoine Dubé** : compétition provinciale de hockey, tournoi peewee Québec;
- **Florence Dubé** : compétition provinciale de ringuette (Jeux du Québec)
- **Mia Ducharme** : compétition provinciale de patinage artistique à Gatineau;
- **Élodie Dunlap** : compétition provinciale de patinage artistique à Lévis;
- **Jean-Pascal Legault** : compétition provinciale de football;
- **Cédric Marineau** : compétition internationale de karaté dans l'état de New York;
- **Emmy Pigeon** : compétition nationale de nage synchronisée;
- **Laurence, Mariane et Noémie Therrien** : participation à une compétition nationale de patinage synchronisé;
- **Julia Vallée** : compétition nationale d'athlétisme à Sydney en Nouvelle-Écosse.

Félicitations à tous!

# NOUVEAU RÈGLEMENT SUR L'APPLICATION DE PESTICIDES

Dans l'objectif de limiter l'utilisation de pesticides néfastes pour l'environnement et pour la santé, il est désormais interdit, de procéder à l'application de pesticides traditionnels à des fins préventives.

Seuls les biopesticides ou pesticides à faible impact reconnus dans le code de gestion des pesticides du gouvernement du Québec pourront être appliqués à ces fins.

Toutefois, les propriétaires démontrant la preuve d'une infestation pourront faire une demande de permis d'application de pesticides traditionnels auprès de la Municipalité, lequel sera valide pour 14 jours. Les citoyens devront au préalable démontrer qu'ils ont tenté de prévenir une telle infestation à l'aide de méthodes alternatives et respectueuses de l'environnement.

Si le permis est accordé, le pesticide traditionnel devra être appliqué par un entrepreneur enregistré auprès de la Municipalité. Ce dernier devra prendre les précautions nécessaires pour éviter toute dérive des produits utilisés sur les propriétés voisines et éviter la contamination des gens et des animaux domestiques.

Pour plus de renseignements, visitez le [www.sjdl.qc.ca](http://www.sjdl.qc.ca), section Règlements municipaux ou écrivez à l'adresse : [environnement@sjdl.qc.ca](mailto:environnement@sjdl.qc.ca).



**PESTICIDES**

sauf si obtention d'un permis suivant une infestation approuvée



**BIOPESTICIDES**

en tout temps

TOUTE APPLICATION DE PESTICIDES PAR AUTRUI DEVRA ÊTRE RÉALISÉE PAR UN ENTREPRENEUR ENREGISTRÉ AUPRÈS DE LA MUNICIPALITÉ

## ÉTABLISSEMENTS DE LA PETITE ENFANCE, D'ENSEIGNEMENT OU DE SANTÉ = BIOPESTICIDES SEULEMENT

Dans les zones dites sensibles, telles que les centres de la petite enfance, les garderies, les établissements d'enseignement et de santé, seuls des pesticides ayant un impact minimal sur l'environnement et la santé humaine sont permis.

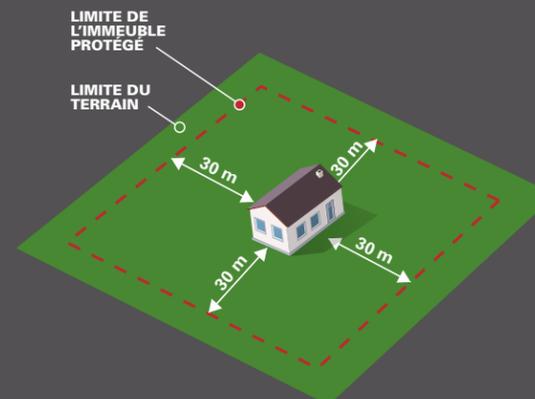
Pour lire l'entièreté du règlement, rendez-vous au [www.sjdl.qc.ca](http://www.sjdl.qc.ca), section Règlements municipaux.

## ZONE AGRICOLE

Ce règlement ne s'applique pas en zone agricole, à l'exception des immeubles protégés qui s'y trouvent.

En zone agricole, un immeuble protégé est constitué de bâtiments résidentiels (sauf les chalets ou les camps de chasse), d'un édifice public ou de tout autre bâtiment administratif ou commercial ou d'un établissement d'hébergement touristique et d'une bande de 30 mètres au pourtour de l'un de ces bâtiments. Donc, les propriétaires d'une résidence unifamiliale située en zone agricole, mais qui ne possèdent pas d'exploitation agricole, sont assujettis au règlement, tout en étant protégés des épandages de la zone agricole. En effet, les propriétaires d'une entreprise agricole utilisant des pesticides traditionnels doivent respecter le périmètre établi afin d'éviter toute dérive sur les propriétés voisines.

Si l'application du pesticide s'effectue par le propriétaire de l'immeuble protégé ou par l'exploitant qui l'habite ou, à la demande de l'un d'eux, celui-ci n'est pas assujéti à cette obligation.



INFORMATION SUJETTE À CHANGEMENT EN RAISON DE LA PANDÉMIE DE LA COVID-19

## ÉCOCENTRE

4085, chemin d'Oka

HORAIRE DU 1<sup>ER</sup> AVRIL AU 30 OCTOBRE

Tous les mercredis\*, 15 h à 19 h • Tous les samedis, 9 h à 16 h

Comme l'écocentre est ouvert aux résidents joséphois seulement, il est important d'avoir une preuve de résidence en main lors de votre visite!

### NOUVELLES MESURES COVID-19 :

Dans l'optique de veiller au respect des directives de distanciation sociale, aucun citoyen ne sera autorisé à entrer dans le bâtiment. De plus, la préposée n'est pas autorisée à manipuler les matières des citoyens. Les matelas sont temporairement refusés.

\* Fermé le mercredi 24 juin, mais ouvert le jeudi 25 juin pour compenser.

## COLLECTE D'ENCOMBRANTS - Lundi 20 avril 2020

\*\* CETTE COLLECTE REMPLACE CELLES PRÉVUES LES 3 AVRIL ET 1<sup>ER</sup> MAI 2020 \*\*

Une collecte de matières encombrantes se déroulera le lundi 20 avril 2020. Sont acceptées dans cette collecte toutes les matières encombrantes ne pouvant entrer dans le bac noir destiné aux collectes régulières. Toutefois, veuillez vous assurer que les matières peuvent être soulevées par deux personnes ; sinon, coupez-les ou démontez-les.

MATELAS ACCEPTÉS EXCEPTIONNELLEMENT LORS DE CETTE COLLECTE.





INFORMATION SUJETTE À CHANGEMENT EN RAISON DE LA PANDÉMIE DE LA COVID-19



## AU GRÉ DU PRINTEMPS!

### DÉCHIQUETAGE DES BRANCHES

— à compter du 11 mai

Service offert aux citoyens désirant se départir des branches coupées lors de l'entretien des terrains (maximum 15 cm ou 6 pouces de diamètre). Les grosses branches de cèdres sont acceptées dans la mesure où elles sont dépouillées de leur feuillage.

Pour vous prévaloir du service, inscrivez-vous auprès du Service des travaux publics au plus tard le jeudi précédant l'opération de déchiquetage, au 450 623-1072, poste 222.

### RAMASSAGE DE RETAILLES DE CÈDRES

— de la mi-mai à la mi-octobre avec Arbressence

Service sur appel. Arbressence se fera un plaisir de ramasser vos retailles de cèdres pour les revaloriser en huile essentielle. Placez vos retailles et vos petites branches en tas, dans des sacs ou des bacs accessibles à une remorque. Contactez l'entreprise au 450 434-7512, pour un ramassage dans un délai de 48 heures. Gratuit, écologique et pratique!

### JOURNÉE DE L'ENVIRONNEMENT

— le 23 mai 2020

Du compost sera distribué aux résidents le 23 samedi 23 mai, de 9 h à 13 h, au parc Paul-Yvon-Lauzon. Les citoyens doivent avoir de quoi transporter leur compost.

**\*\*Aucune autre activité ne sera tenue en raison du contexte de la pandémie.**



### COLLECTE DE PNEUS

— 6 mai

Placez vos vieux pneus, sans jante, en bordure de rue après 18 h, la veille de la collecte ou avant 7 h, le matin même.

### NETTOYAGE DES ABORDS ROUTIERS

— 2 mai

En remplacement de l'activité de nettoyage des rangs, laquelle est annulée en raison de la covid-19, la municipalité invite les citoyens à participer à l'effort collectif en nettoyant les abords routiers situés près de leur résidence. Concours et événement à venir sur Facebook!

## Des propriétaires Joséphois reçoivent des certificats de RECONNAISSANCE EN ARCHITECTURE

Suivant la recommandation du Comité consultatif d'urbanisme, le conseil municipal a décerné des certificats de reconnaissance en architecture, afin de souligner la qualité des projets mettant de l'avant les tendances et les orientations qu'emprunte le développement urbain de la municipalité :

- **Enseigne commerciale**  
située au 100, montée McCole, pour son harmonisation avec son milieu d'insertion et son aspect invitant à la découverte du milieu (Éric Lafrance et Julie Hubbert);
- **Construction du bâtiment unifamilial**  
situé au 121, croissant du Belvédère, pour son traitement architectural intégrant des éléments décoratifs intéressants favorisant une image de prestige (Nathalie Liboiron et Alain Bélisle); **1**
- **Construction du bâtiment unifamilial**  
situé au 796, chemin Principal, pour son style architectural dégageant une image champêtre s'harmonisant à son milieu (Lise Renaud et Michel Lafrance); **2**
- **Construction du bâtiment tri familial**  
situé au 759 à 763, rue Binette, pour son traitement architectural valorisant le paysage, le long des corridors routiers du milieu rural (Groupe l'Héritage);
- **Rénovation d'un bâtiment agricole**  
situé au 550, chemin Principal, pour son style architectural créant un espace extérieur attrayant (Annie Bouchard et Joe Aubut); **3**
- **Agrandissement d'un bâtiment résidentiel unifamilial**  
situé au 2004, chemin Principal, pour son style architectural dégageant une image champêtre s'harmonisant à son milieu (Sophie Rivard et Jean Perreault); **4**
- **Construction du bâtiment commercial**  
situé au 3950, chemin d'Oka, choisi pour sa contribution à l'amélioration esthétique du milieu (Sophie Colette et Nicolas Cataphard). **5**

Félicitations à tous!





## CRÉDITS DE TAXES : déposez vos formulaires avant le 1<sup>er</sup> mai 2020

### Logement intergénérationnel :

Les propriétaires d'une résidence unifamiliale comportant un logement intergénérationnel peuvent bénéficier d'un crédit de 50 % du montant taxé en lien avec la gestion des matières résiduelles, de l'aqueduc et des égouts.

### Location de conteneurs pour l'enlèvement des matières résiduelles :

Un crédit sera accordé aux propriétaires d'un immeuble autre qu'unifamilial, qui fourniront la preuve de leur contrat de cueillette avec une compagnie privée.

DÉTAILS ET FORMULAIRES : [www.sjdl.qc.ca](http://www.sjdl.qc.ca) > Services municipaux > Finances

## COVID-19 : Suspension des intérêts et pénalités jusqu'au 13 juillet

Afin de donner un répit financier aux citoyens dans le contexte économique actuel lié à la pandémie de la covid-19, le conseil municipal a pris la décision de suspendre les intérêts et les pénalités sur les versements des comptes de taxes 2020 et des droits de mutation immobilière 2020, entre le 13 mars et le 13 juillet 2020.

**Cette mesure s'applique tant aux résidences qu'aux commerces et industries.**

INFO : 450 623-1072, poste 223.

## NOUVEAU RÔLE D'ÉVALUATION FONCIÈRE

L'entrée en vigueur du nouveau rôle d'évaluation foncière 2020-2021-2022 a fait augmenter la richesse foncière de la municipalité de 6,2 %. Il est donc normal que la valeur des résidences unifamiliales ait augmenté.

### Demande de révision du rôle d'évaluation

Si vous désirez contester l'exactitude de votre rôle d'évaluation, communiquez d'abord avec le Service des finances de la Municipalité, qui pourra répondre à vos questions et vous donner une copie du formulaire officiel de demande de révision, le cas échéant.

**Pour être recevable, la demande de révision doit être déposée avant le 1<sup>er</sup> mai 2020.**

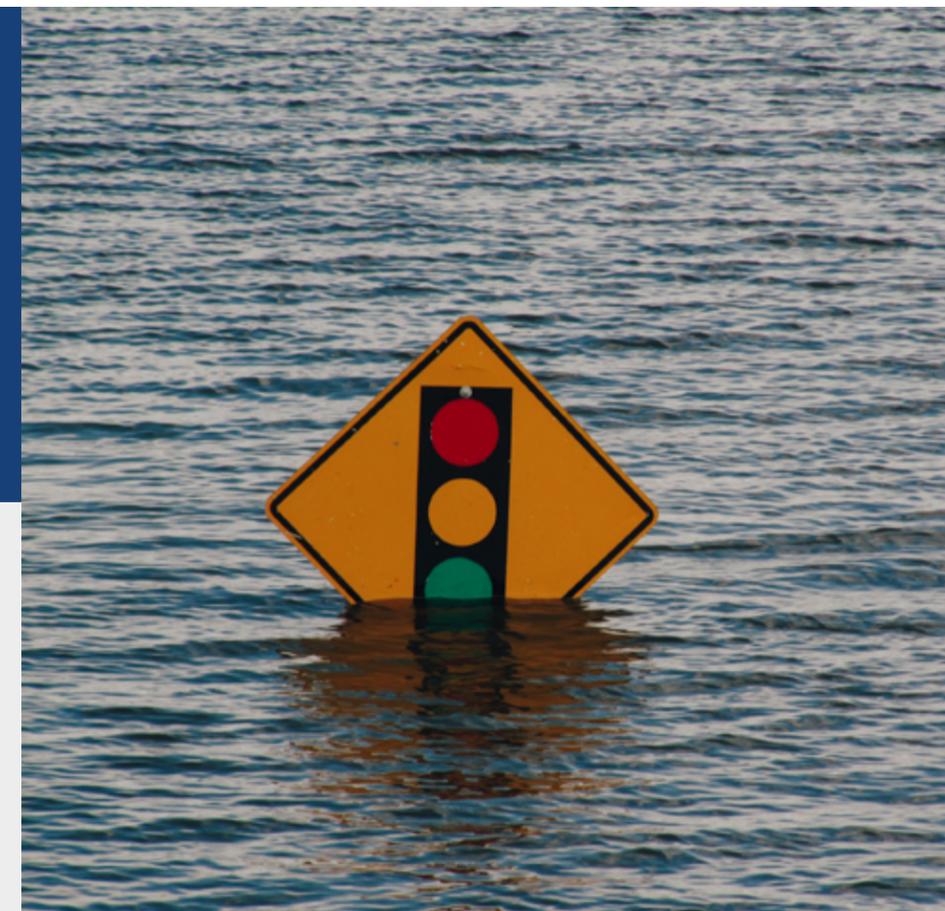
## NETTOYAGE DES RUES

L'entretien annuel de balayage des rues se déroulera lorsque les conditions météorologiques le permettront, soit environ à la fin du mois d'avril. Afin de maximiser l'efficacité de l'opération, les citoyens sont invités à balayer les pierres et résidus hivernaux en bordure de rue. Consultez la page Facebook de la Municipalité afin d'être au courant des dates exactes.

## SURVEILLANCE DES FOSSÉS

Chaque printemps, le Service des travaux publics effectue une surveillance accrue des fossés, dans l'optique d'éviter tout débordement. Ainsi, les interventions d'urgence nécessaires peuvent être réalisées rapidement. Toutefois, le profilage ou l'entretien des fossés s'effectue habituellement en période automnale.

Si vous constatez un problème en lien avec un fossé, contactez la Municipalité au 450 623-1072, poste 222.



## CRUE PRINTANIÈRE Surveillance de la crue des eaux

**Grâce aux efforts concertés de la municipalité et du ministère de la Sécurité publique dans le cadre de l'élaboration d'un projet d'ouvrages de protection contre les crues printanières sur le territoire joséphois, la municipalité est désormais dotée d'un outil détaillant les divers seuils de vulnérabilité des immeubles situés en zone inondable.**

Cet outil indique les niveaux géodésiques associés à chaque bâtiment et permet à la municipalité d'évaluer précisément les besoins de protection des immeubles selon le niveau de l'eau.

### Des interventions progressives et ciblées

En vertu de ces nouvelles données, la municipalité de Saint-Joseph-du-Lac contactera progressivement les personnes dont l'immeuble est susceptible d'être touché par les inondations. L'objectif premier est d'échanger sur la situation précise de l'immeuble, d'en évaluer les besoins et, le cas échéant, de coordonner la livraison de poches de sables aux immeubles à protéger.

**Pour suivre l'évolution de la crue, rendez-vous à l'adresse [www.sjdl.qc.ca/crue](http://www.sjdl.qc.ca/crue).**



### NOUVEAU VÉHICULE HYBRIDE Pour les services de Sécurité incendie et des Travaux publics

En début d'année 2020, la Municipalité s'est dotée d'une camionnette hybride de marque Mitsubishi Outlander PHEV, dédiée aux services de Sécurité incendie et des Travaux publics.

Ce nouveau véhicule municipal permettra à la Municipalité de réduire son empreinte environnementale lors de ses déplacements quotidiens.

La Municipalité possède déjà une voiture électrique dédiée au Service de l'urbanisme, et s'engage à privilégier les véhicules hybrides ou électriques lors de prochains remplacements de véhicules.

### LA TROUSSE 72 HEURES : Un outil primordial

Ayez en tout temps à la maison une trousse d'urgence (sac à dos ou bac) contenant les articles nécessaires pour permettre à votre famille de subsister pendant les 3 premiers jours d'un sinistre. Placez-la dans un endroit facilement accessible. Vérifiez son contenu chaque année et remplacez les piles et les réserves d'eau au besoin.

#### Voici 7 articles essentiels à avoir dans votre trousse d'urgence :

- Eau potable (6 litres par personne);
- Nourriture non périssable (pour au moins 3 jours);
- Ouvre-boîte manuel;
- Radio à piles — piles de rechange;
- Lampe frontale ou de poche — piles de rechange ou lampe à manivelle;
- Briquet ou allumettes et chandelles;
- Trousse de premiers soins — antiseptiques, analgésiques, bandages adhésifs, compresses de gaze stériles, ciseaux, etc.;

Source : ministère de la Sécurité publique



### POUR DEMEURER INFORMÉ EN SITUATION D'URGENCE

En cas de situation urgente, prenez le réflexe de consulter fréquemment les réseaux sociaux de la Municipalité ainsi que son site Internet afin de connaître les plus récents développements. La Municipalité dispose aussi d'un système automatisé d'appels d'urgence. Pour vous assurer d'être inscrit, rendez-vous au [www.sjdl.qc.ca/saua](http://www.sjdl.qc.ca/saua).

À noter qu'en date du 17 avril 2020, la santé publique n'a toujours émis aucune directive concernant le maintien ou non des activités estivales et camps de jour. Il est donc possible que l'information contenue dans la section Loisirs change rapidement. L'information sera communiquée dès que possible, sur les plateformes officielles de la municipalité.

### MARDIS ACTIFS

p. 17

### CAMP DE JOUR

p. 18



# SESSION D'ÉTÉ MODALITÉS D'INSCRIPTION

## QUAND S'INSCRIRE?



À partir du 25 mai (pour tous)

De 8 h jusqu'à l'heure de fermeture des bureaux municipaux.

Le mardi 19 mai, inscription jusqu'à 19 h.

**AUCUN REMBOURSEMENT NE SERA EFFECTUÉ APRÈS LE DÉBUT DES COURS, SOUS AUCUNE CONSIDÉRATION, SAUF SUR PRÉSENTATION D'UN BILLET MÉDICAL.**

## MODES DE PAIEMENT ACCEPTÉS

- Carte de crédit
- Argent comptant
- Carte de débit
- Chèque (le chèque doit être émis à l'ordre de la Municipalité de Saint-Joseph-du-Lac. Des frais de 25 \$ seront facturés pour les chèques sans fonds).

**Des frais de retard de 20 \$ seront appliqués pour toute inscription faite après la date limite. Aucune inscription après la première semaine de cours.**

Si les cours sont annulés par la Municipalité, la totalité des coûts vous sera remboursée.

## OÙ S'INSCRIRE?

Au pavillon Jean-Claude-Brunet, parc Paul-Yvon-Lauzon (71, rue Clément)  
Tél. : 450 623-1072, poste 229

## COMMENT S'INSCRIRE?

### En ligne (par carte de crédit seulement)

- Rendez-vous dans la section « Loisirs » du [www.sjdl.qc.ca](http://www.sjdl.qc.ca) et cliquez sur « Inscription en ligne ». Suivez les instructions qui s'affichent à l'écran pour vous connecter à votre compte Sport-Plus et vous inscrire aux activités de loisir. Si vous n'avez pas de compte, cliquez sur « Créez mon dossier famille ou membre » afin de vous en créer un.
- Si vous avez déjà procédé à une inscription, mais que vous n'avez pas de code d'utilisateur, contactez le Service des loisirs afin d'en obtenir un.

### En personne

- Pour accélérer le processus d'inscription sur place, créez votre compte Sport-Plus en ligne avant de vous présenter à nos bureaux.

### Inscription des non-résidents

- Inscription en ligne et en personne, à partir du 18 mai.
- Des frais supplémentaires de 50 % du coût de l'activité seront facturés aux non-résidents.

## RABAIS DE 25%

Un rabais s'applique lorsque vous inscrivez plus d'un membre de la même famille résidant à la même adresse ou lorsque vous inscrivez une même personne à plus d'une activité.

Déboursez les frais d'inscription les plus élevés et obtenez un rabais de 25 % sur les frais d'inscription à toutes les activités subséquentes.

**Ne s'applique pas aux non-résidents. Pour le camp de jour, le rabais s'applique uniquement au camp de jour régulier et ne peut être jumelé à d'autres activités.**

**LES COURS DÉBUTENT  
1<sup>ER</sup> JUIN 2020**



## MARDIS ACTIFS EN PLEIN AIR

Tous les mardis de juillet, profitez d'un cours gratuit en plein air, au parc Jacques-Paquin (face à l'école du Grand-Pommier)!

JOUR	HEURE	ACTIVITÉ
Mardi 7 juillet	19 h	Zumba (Josée Lusignan)
Mardi 14 juillet	19 h	Boot camp parent/enfant (Patrick Long)
Mardi 21 juillet	20 h	Yoga sous la lune (Sophie Tchang)
Mardi 28 juillet	19 h	Cardio F.I.T. (Cardio Plein Air)

## ACTIVITÉS MULTIÂGES

CLIENTÈLE	LIEU	HORAIRE	DURÉE	COÛT
<b>Hockey balle (cosom)   Professeur : Éric Mathieu</b>				
La ligue de hockey balle amateur permet à des jeunes de différents groupes d'âge de pratiquer leur sport favori durant la saison estivale, de façon amicale.				
6-9 ans	Parc Paul-Yvon-Lauzon	Mardi, 18 h à 19 h	10 semaines	60 \$
10-13 ans	Parc Paul-Yvon-Lauzon	Mardi, 19 h à 20 h	10 semaines	60 \$
14 ans et + (Cosom libre)	Parc Paul-Yvon-Lauzon	Mardi, 20 h à 21 h 30	10 semaines	25 \$

## Tennis | École de tennis Évolution

Une programmation revitalisée, diversifiée et adaptée à tous les niveaux est offerte aux familles joséphoises.

Parent-enfant 3-5 ans	Parc Jacques-Paquin	Mercredi, 17 h 15 à 18 h	8 semaines	65 \$
6-9 ans	Parc Jacques-Paquin	Mercredi, 18 h à 19 h	8 semaines	65 \$
10-13 ans	Parc Jacques-Paquin	Mercredi, 19 h à 20 h	8 semaines	65 \$
14 ans et +	Parc Jacques-Paquin	Mercredi, 20 h à 21 h	8 semaines	65 \$

# CAMP DE JOUR

**Du 25 juin au 14 août (8 semaines)**

Au camp de jour de Saint-Joseph-du-Lac, vos jeunes auront l'occasion de participer à des activités variées et colorées toutes plus amusantes les unes que les autres! Des activités aux saveurs sportives, artistiques et loufoques dirigées par des animateurs compétents et passionnés les attendent. Nous réservons à vos enfants une belle thématique, plusieurs surprises et de superbes sorties. Plaisir garanti!

## Clientèle

Jeunes fréquentant une école primaire en 2019-2020.

## Horaire

- Activités régulières au parc (du lundi au vendredi, de 9 h à 16 h)
- Service de garde (du lundi au vendredi, de 7 h à 9 h et de 16 h à 18 h)

## Coût

- à la semaine sans service de garde : 50 \$
- à la semaine avec service de garde : 60 \$

\*

### 9E SEMAINE DE CAMP

Le Service des loisirs offre une fois de plus une semaine supplémentaire de camp de jour, qui se déroulera du 17 au 21 août 2020. Le coût est de 65 \$, incluant le service de garde. Places limitées à 100 jeunes.

## Patinage artistique

### CPA-Saint-Eustache

L'inscription au Club de patinage artistique (CPA) de Saint-Eustache doit se faire par le biais du logiciel Sport-Plus. Les coûts vous seront communiqués au moment de l'inscription.

Information : 450 623 1072, poste 229 ou vialonde@sjdl.qc.ca

## Hockey – AHLMDM

Pour plus d'information ou pour l'inscription en ligne, visitez le site [www.ahmldm.com](http://www.ahmldm.com).



\*

### Aide-animateur recherché

Tu aimes les enfants et aimerais être animateur dans quelques années? Voilà ta chance d'apprendre tous les trucs du métier avec une équipe d'animateurs dynamiques.

Fais-nous parvenir une lettre d'intérêt à l'adresse [loisirs@sjdl.qc.ca](mailto:loisirs@sjdl.qc.ca) avant le 1<sup>er</sup> juin 2020 et nous te contacterons avant le début du camp.

Tu dois être âgé d'au moins 14 ans ou avoir complété ton secondaire 2.

\*Ta présence n'est pas requise 5 jours par semaine ni l'été complet, spécifie tes disponibilités dans ta lettre, ainsi que le groupe d'âge qui t'intéresse.

### Parents-accompagnateurs demandés

Nous recherchons des parents-accompagnateurs pour les sorties à La Ronde et au Super Aqua Club. Si vous êtes intéressés à profiter de cette journée avec votre enfant et quelques-uns de ses amis, veuillez en informer le Service des loisirs lors de l'inscription de votre enfant au camp de jour. Vous serez jumelé à votre enfant et à deux de ses amis (groupe de trois enfants).



## DES TERRAINS SPORTIFS POUR VOS SPORTS FAVORIS

Plusieurs terrains sont mis à votre disposition sur le territoire pour que vous puissiez pratiquer vos sports préférés.

### Balle-molle

Parc Paul-Yvon-Lauzon (rue Clément)

### Basketball

Parc Cyprien-Caron (rue Caron)

### Jeu de pétanque et jeu de fer

Parc Cyprien-Caron (rue Caron)

### Surface de DekHockey

Parc Paul-Yvon-Lauzon (rue Clément)

### Soccer

Parc Paul-Yvon-Lauzon (rue Clément)

### Tennis

Parc Jacques-Paquin (rue Rémi)

Saviez-vous qu'il vous est possible de réserver les terrains de soccer et de balle molle pour vos fêtes ou événements privés? Renseignez-vous auprès du Service des loisirs, de la culture et du tourisme au 450 623-1072.

## ASSOCIATIONS SPORTIVES MUNICIPALES ET RÉGIONALES

### BALLE MOLLE

(ASSOCIATION DE BALLE MOLLE DE SAINT-EUSTACHE)

Clientèle : 6 à 18 ans • Été 2020 (début fin mars)

Inscription dès maintenant par le biais du logiciel d'inscription en ligne de la municipalité (SportPlus)

### BASEBALL

(ABLMDM)

Clientèle : 5 ans et plus

Détails et inscriptions : [www.ablmdm.org](http://www.ablmdm.org)

### CROSSE

(Association de crosse de Saint-Eustache)

Clientèle : 6 à 14 ans (filles et garçons)

Printemps/été 2020 (mars à juillet)

Inscription dès maintenant par le biais du logiciel d'inscription en ligne de la municipalité (SportPlus)

### FOOTBALL

(ASSOCIATION RÉGIONALE DE FOOTBALL LAURENTIDES-LANAUDIÈRES)

Clientèle : 6 à 14 ans

Détails et inscriptions : [www.arfil.com](http://www.arfil.com)

### SOCCER

(RÉVOLUTION FC)

Clientèle : 4 ans et plus

Détails et inscriptions : [www.csseigneurie.com](http://www.csseigneurie.com)



## PROGRAMME D'AIDE FINANCIÈRE À LA JEUNESSE – sportive et culturelle

La politique d'aide financière à la jeunesse vise à soutenir les jeunes athlètes et artistes joséphois dans la poursuite de leur discipline, et plus particulièrement lors de la participation à des compétitions ou événements, par l'octroi d'une compensation financière variant entre 125 \$ et 600 \$, selon le niveau.

Pour plus de renseignements, communiquez avec le Service des loisirs, de la culture et du tourisme au 450 623-1072, poste 229.

## COUPS DE COEUR Spécial jeunesse



**Lecteur débutant :**  
**LUCIE LA MOUFFETTE QUI PÊTE QUAND ELLE RIT**  
Shallow



**Lecteur avancé :**  
**SKY MUNDY ET LES DINOSAURES**  
Laura Martin

**Lecteur intermédiaire :**  
**LE LIVRE QU'IL NE FAUT SURTOUT, SURTOUT, SURTOUT PAS LIRE**  
Sophie Larocque



### LES ACTIVITÉS DE VOTRE BIBLIOTHÈQUE

Inscription obligatoire  
450 623-1072, poste 267

#### L'HEURE DU CONTE

Pour donner le goût de la lecture aux enfants de 3 à 6 ans.

Prochaines dates :  
13 juin à 9 h 15

#### CLUBS DE LECTURE

##### JEUNES – 8 À 11 ANS

Pour écouter des extraits de livres afin de découvrir de nouveaux romans.

Prochaines dates :  
10 juin à 18 h 15

 L'horaire d'été de la bibliothèque sera en vigueur du 1<sup>er</sup> juillet au 31 août 2020

## COVID-19 : NOUVEAU SERVICE DE BIBLIOTHÈQUE MOBILE SANS CONTACT

Pour se prévaloir du service, les citoyens doivent réserver leurs livres au plus tard les mercredis à 16 h, soit :

- En ligne sur le site réseau biblio;
- Par téléphone, en faisant le 450 623-1072, poste 267.

Afin de récupérer les livres réservés, les participants se verront attribuer une heure de rendez-vous de cueillette, les jeudis matin entre 9 h et 11 h, lors duquel un membre du personnel viendra déposer la commande dans le coffre de la voiture du résident. Un service de livraison à domicile est offert aux 60 ans et plus.

Une fois leur lecture terminée, les citoyens pourront utiliser la chute à livres de la bibliothèque pour retourner leurs livres.

Les commandes seront préparées dans le plus grand respect des protocoles d'hygiène recommandés par la santé publique. Au retour, les livres demeureront inaccessible durant une semaine complète.



# ÉVÉNEMENTS ESTIVAUX

INFORMATION SUJETTE À CHANGEMENT EN RAISON DE LA PANDÉMIE DE LA COVID-19



## JOURNÉE DE L'ENVIRONNEMENT

– 23 mai de 9 h à 13 h

- Distribution de compost (apportez de quoi transporter votre compost)

## CINÉMA EN PLEIN AIR

L'été est la parfaite occasion de se réunir entre amis, en famille ou entre voisins pour visionner des films sous les étoiles!

Cet été, sortez vos chaises pliantes et vos couvertures pour les deux projections de cinéma en plein air offertes au parc Paul-Yvon Lauzon :



### SONIC VENDREDI 21 AOÛT

Pop-corn et jus gratuits!  
N'oubliez pas d'apporter vos contenants réutilisables!

Le cinéma en plein air, un événement municipal écoresponsable!

En cas de pluie, l'événement se tiendra à l'intérieur de l'école du Grand-Pommier.



## SPECTACLE EN PLEIN AIR

– Le samedi 11 juillet, à 19 h 30, parc Paul-Yvon-Lauzon

Pour la cinquième édition du spectacle en plein air, The Hit Man vous proposera des succès des années Boomers Band.

Un rendez-vous à ne pas manquer!

En cas de pluie, l'événement se tiendra à la salle municipale.

# MESSAGES MUNICIPAUX

## FERMETURE DES BUREAUX MUNICIPAUX

Journée nationale des patriotes  
Lundi 18 mai 2020

Fête nationale du Québec  
Mercredi 24 juin 2020

Fête du Canada  
Lundi 29 juin 2020

Vacances estivales (semaines de la construction)  
Du lundi 20 juillet au vendredi 31 juillet 2020

Pour toute urgence durant ces congés, communiquez avec la Régie de police du Lac des Deux-Montagnes, au 450 473-4686.

## PAIEMENT DES TAXES MUNICIPALES

Les dates d'échéance pour acquitter les 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> versements de vos taxes municipales sont les suivantes :

2<sup>e</sup> versement : 13 mai 2020  
3<sup>e</sup> versement : 13 juillet 2020

Aucun intérêt ou pénalité sur les comptes de l'année courante entre le 13 mars et le 12 juillet 2020

## JARDINS SOLIDAIRES

Depuis 2014, Jardins Solidaires récupère fruits et légumes déclassés auprès d'entreprises agricoles de la région. En 2019, c'est près de 60 000 lbs de fruits et légumes qui ont ainsi pu être collectés et redistribués, en collaboration avec le Comité d'Aide Alimentaire des Patriotes, à plus de 1000 adultes dans le besoin demeurant dans le secteur. Nous récupérons également les surplus des jardins des citoyens qui désirent contribuer. Vous avez des légumes en trop? Contactez-nous!

RENSEIGNEMENTS : rjoannin.agropomme@videotron.ca ou [www.facebook.com/jardinsolidaires](http://www.facebook.com/jardinsolidaires)

## CERCLE DE FERMÈRES

Situé au 959, chemin Principal, nous offrons divers ateliers sur l'artisanat (tricot, tissage, bricolage, courtoise, etc). Première rencontre gratuite. Abonnement annuel au coût de 30 \$ avec magazine l'Actuelle des CFQ inclus.

RENSEIGNEMENTS :  
Colette Bordeleau  
à [bordeleaucolette@gmail.com](mailto:bordeleaucolette@gmail.com)

## REGARDE CITOYEN

L'organisme REgarde Citoyen! relance son activité d'échanges de plantes vivaces, de semis de légumes et de fleurs ainsi que de tubercules lors de la journée de l'environnement de la municipalité, le 23 mai prochain. Préparez-vous à faire découvrir vos surplus de plantes en les divisant et en les plaçant dans des pots. En contrepartie, vous pourrez repartir avec des plants offerts par d'autres voisins.e.s. Si vous n'avez rien à échanger, venez quand même nous voir.

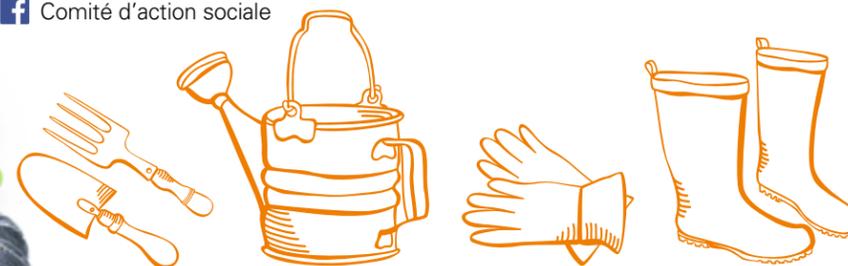
## COMITÉ D'ACTION SOCIALE DE SAINT-JOSEPH-DU-LAC

Le comité d'action sociale tiendra un bazar les 15 et 16 mai, de 9 h à 15 h, au Chiffonnier, au 1028, chemin Principal, à Saint-Joseph-du-Lac.

Nous sommes également à la recherche de bénévoles permanents ou occasionnels dont un(e) commissionnaire chaque semaine.

RENSEIGNEMENTS : 450 473-2440 ou [comiteaction@outlook.com](mailto:comiteaction@outlook.com)

 Comité d'action sociale



# Pour nous joindre

## HÔTEL DE VILLE

1110, chemin Principal, Saint-Joseph-du-Lac (Québec) J0N 1M0

 450 623-1072  450 623-2889

 [info@sjdl.qc.ca](mailto:info@sjdl.qc.ca) | [www.sjdl.qc.ca](http://www.sjdl.qc.ca)

 [facebook.com/saintjosephdulac](https://facebook.com/saintjosephdulac)

 [@municipalitesjdl](https://instagram.com/municipalitesjdl)

## Heures d'ouverture

Du lundi au jeudi : 8 h à 12 h – 13 h à 16 h 30  
Vendredi : 8 h à 12 h

## URGENCES VOIRIE, AQUEDUC ET ÉGOUT

(en dehors des heures d'ouverture)

 450 974-5300

## PAVILLON JEAN-CLAUDE-BRUNET

71, rue Clément, Saint-Joseph-du-Lac (Québec) J0N 1M0

## BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

70, montée du Village, Saint-Joseph-du-Lac (Québec) J0N 1M0

 450 623-1072, poste 267  [biblio@sjdl.qc.ca](mailto:biblio@sjdl.qc.ca)

### Horaire régulier

Lundi : fermée  
Mardi : 9 h à 20 h  
Mercredi : 9 h à 16 h  
Jeudi : 9 h à 20 h  
Vendredi : 9 h à 16 h  
Samedi : 9 h à 15 h  
Dimanche : fermée

### Horaire d'été

Lundi : fermée  
Mardi : 13 h à 20 h  
Mercredi : 13 h à 16 h  
Jeudi : 13 h à 20 h  
Vendredi : 13 h à 16 h  
Samedi : 9 h à 15 h  
Dimanche : fermée

## RÉGIE DE POLICE

 450 473-4686

## URGENCE

 9-1-1

Le bulletin municipal de Saint-Joseph-du-Lac est publié quatre fois par année et est distribué gratuitement dans tous les foyers de la municipalité. N'hésitez pas à nous faire part de vos commentaires.

RÉDACTION : Municipalité de Saint-Joseph-du-Lac  
IMPRESSION : Services Graphiques Deux-Montagnes  
DÉPÔT LÉGAL : Bibliothèque nationale du Québec

RÉALISATION : Atelier Expresso  
TIRAGE : 3 000 exemplaires



100%



EcoLogo



FSC

Le meilleur de la gestion forestière responsable

Entièrement recyclable, ce document est imprimé sur du papier Rolland Enviro100 Print, un papier recyclé contenant 100 % de fibres postconsommation, fabriqué à partir d'énergie renouvelable, le biogaz, et certifié EcoLogo. Procédé sans chlore et FSC®.